



*L'enseignement hebdomadaire du maintien de la foi*

# *FIDEM SERVAVI*

*« J'ai gardé la foi » - II Timothée 4 / 7*

*N° 78*

*Prieuré saint Pierre et saint Paul*

*Le prieuré – 6, rue du Chapitre – 25920 Mouthier Haute-Pierre*

---

mercredi 25 mars 2009

Ce sermon peut être téléchargé au format .wma ou .mp3 depuis le site <http://www.fidemservavi.info/> à l'adresse suivante :  
[http://www.fidemservavi.info/index\\_a\\_sermons.htm](http://www.fidemservavi.info/index_a_sermons.htm)

---

## **Résumé**

Considérations sur l'Annonciation en tant que réalisation de la promesse de Dieu à nos premiers parents, sur l'obéissance de la très sainte Vierge Marie réparant la désobéissance d'Ève, et sur la conception virginale de Notre-Dame.

---

## **Sermon de la « Fête de l'Annonciation »**

Mes bien chers frères,

La fête de l'Annonciation est très importante dans l'histoire de l'humanité et elle est grande également aux yeux même de Dieu, car elle est l'anniversaire de l'Incarnation du Verbe de Dieu dans le sein de la très sainte Vierge Marie.

Aussi, dans le but de célébrer le plus dignement possible cet anniversaire, considérons tout d'abord l'Annonciation en tant que réalisation de la promesse de Dieu à nos premiers parents. Nous nous reporterons ensuite par la pensée à Nazareth et au Paradis terrestre afin de voir comment l'obéissance de la très sainte Vierge répare la désobéissance d'Ève, et puis nous regarderons la conception virginale de Notre-Dame.

En tant que réalisation de la promesse de Dieu à nos premiers parents, souvenons-nous que la liturgie de la Septuagésime nous enseignait les terreurs de la mort auxquelles Adam et sa race tout entière sont atteints depuis le péché originel. Et « Au milieu de cette désolation, un cri d'espérance se fait entendre », commentait Dom Guéranger. Cette promesse faite à Adam et Ève, fut gardée au cours des siècles, et ce passage d'Isaïe, que l'Église vient de nous citer, le précisera encore. C'est en parlant à un roi impie, Achaz, que le Prophète Isaïe annonce cette merveille qui s'accomplira à l'Annonciation. « *Une vierge concevra et enfantera un fils qui sera appelé Emmanuel* ». Avec l'Annonciation, cette espérance est donc comblée, cette promesse est réalisée. « Si Dieu devait avoir une mère, nous dit Saint Bernard, elle ne pouvait être qu'une vierge, et si une vierge devait devenir mère, ce devait être d'un Dieu ».

Et de par Genèse III, 15, nous le savons, Dieu en décrétant la très sainte Vierge immaculée, a constitué une irréconciliable inimitié entre elle et le démon, entre sa descendance et celle du démon. C'est donc en l'Annonciation que cette céleste tige de l'arbre de Jessé, va réparer la chute de notre première mère. La tradition apostolique a signalé le vingt-cinq mars, comme le jour qui a vu s'accomplir l'auguste mystère. La démonstration de cette date en a été faite, entre autre, par saint Jean Chrysostome, lorsque celui-ci prouvant la conception de saint Jean-Baptiste fin septembre, nous dit d'ajouter simplement les six mois de différence signalés par l'Archange.

Voilà donc cette promesse réalisée avec l'Annonciation et pour comprendre maintenant comment l'obéissance de la très sainte Vierge répare la désobéissance d'Ève, reportons-nous, à la fois à Nazareth et au Paradis terrestre. C'est saint Irénée, fidèle à l'enseignement des Apôtres, qui, dans son ouvrage *Adversus Haereses* (contre les hérésies) nous apprend à rapprocher ces deux scènes. Ainsi Ève, dans son imprudence, écoute la voix du séducteur. Elle s'empresse de répondre, elle dialogue. Je vous en ai déjà fait la remarque : si Ève n'avait pas dialogué avec le démon, il n'y aurait pas eu le péché originel. Ainsi, regardons au contraire l'attitude de Notre-Dame. Ayant entendu les paroles de l'Archange Gabriel, la Vierge *très prudente*, comme le dit l'Église, demeure dans le silence. « L'envoyé céleste, précise Dom Guéranger, n'obtiendra pas d'elle une parole tant qu'il n'aura pas éclairci sa mission par la suite de son discours ». L'Archange achève donc de lui dévoiler le plan divin et nous avons dans ces paroles du Ciel, le fondement du divin mystère de l'Incarnation, cette annonce de la conception miraculeuse de la très sainte Vierge Marie : « *Le Saint-Esprit, lui dit-il, surviendra en vous ; la Vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre ; et c'est pour cela que ce qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu* », et puis cette précision sur la différence entre la conception de Notre Seigneur et son Précurseur, qui nous conduit bien au 25 mars comme le jour qui a vu s'accomplir l'auguste mystère : « *Élisabeth votre cousine a conçu un fils, malgré sa vieillesse ; celle qui fut stérile est arrivée déjà à son sixième mois : car rien n'est impossible à Dieu* ».

Dans cette gymnastique de l'esprit, revenons alors dans le jardin d'Éden. A peine le démon a-t-il cessé de parler, qu'Ève jette un œil de convoitise sur le fruit défendu et, désobéissant, le cueille et le porte à sa bouche. C'est ainsi que la mort prend possession d'elle et il en sera de même pour Adam. La mort prend possession d'eux. « Mort de l'âme par le péché qui éteint la lumière de vie », nous dit Dom Guéranger. Et perte des dons préternaturels, entre autre, la mort du corps qui séparé du principe d'immortalité, devient désormais un objet de honte et de confusion et retourne en poussière.

Et enfin, si nous revenons en dernier lieu à Nazareth, la sainte Vierge a donc recueilli les dernières paroles de l'Archange. La volonté du Ciel est manifeste pour Elle, car Notre-Dame est assurée que l'ineffable bonheur de se sentir Mère d'un Dieu lui est réservé et que sa virginité lui sera conservée. En présence de cette volonté souveraine, Notre-Dame s'incline dans une parfaite obéissance, et dit à l'Archange : « *Voici la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole* ». Ainsi, selon la remarque de saint Irénée, l'obéissance de la seconde femme répare la désobéissance de la première. D'où cette anagramme sur le nom d'Ève, Èva, et la salutation de l'Ange : Ave.

Après ces deux considérations, regardons alors la conception virginale de la très sainte Vierge. Lorsque Notre-Dame a dit : « *Qu'il me soit fait selon votre parole* », a prononcé son *Fiat*, aussitôt le Fils éternel de Dieu qui attendait cette parole, se rend présent en son sein par l'opération du Saint-Esprit. Ainsi une Vierge devient Mère, et elle est Mère d'un Fils qui est Dieu ; c'est pourquoi, avec le Concile d'Éphèse, nous la disons Mère de Dieu. Rendons-nous compte, mes bien chers frères, que c'est l'acquiescement de la très sainte Vierge à la souveraine volonté de Dieu, qui la rend féconde, par l'ineffable vertu du Saint-Esprit. Ainsi devons-nous croire et confesser que la très sainte Vierge Marie a conçu par l'opération du Saint-Esprit.

A la fête de saint Joseph, je vous rappelais que le noble époux de Marie avait eu l'honneur de protéger contre les traits de la calomnie ce tabernacle vivant tout rempli de la gloire de Dieu. Ai-je besoin de vous décrire les nouvelles atteintes, aujourd'hui, contre la conception virginale de la très sainte Vierge ? Ils ne sont pas rares, ceux qui se disent catholiques et qui acceptent que saint Joseph puisse être le père naturel de Notre Seigneur, et que Notre-Dame ait pu avoir d'autres enfants !

Or, ce qui nous importe, c'est ce que nous dit la doctrine catholique et le magistère de l'Église. Le cardinal Gousset, en bon thomiste, nous dit que pour parler exactement du mystère de l'Incarnation et de Jésus-Christ,

l'on ne doit jamais perdre de vue, que la nature divine et la nature humaine, distinctes, mais tellement unies entre elles, fait qu'il n'y a qu'une seule personne en Notre Seigneur, la Personne du Verbe, du Fils de Dieu fait homme. Et saint Thomas d'Aquin, même en simple préambule d'un de ses chapitres, nous en dit assez pour nous le faire comprendre : « La nature humaine (...), dit-il, fut unie, dès le premier instant de son existence, au Verbe de Dieu dans une telle unité de personne que le Fils de Dieu fut le même être que le Fils de l'homme, et le Fils de l'homme le même être que le Fils de Dieu ».

Ainsi, le Verbe de Dieu n'a pas assumé un être humain, mais notre nature humaine. Et si j'insiste, c'est bien parce si tel n'était pas le cas, cela reviendrait à admettre quatre personnes dans la sainte Trinité : le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et cette personne humaine qui serait donc assumée par le Fils ! En acceptant que saint Joseph puisse être le père naturel de Notre Seigneur, voyez comment ceux-là en arrivent à ce genre de déraisonnement et de sottise. *Le nombre de sot est infini*, nous dit la sainte Écriture, voici ceux de notre époque ! Évidemment dans cette inculture et cette sottise humaine, ceux qui ne craignent pas de porter de telles atteintes à la conception virginale et la virginité même de Notre-Dame, ne savent même pas que leurs propos et écrits sont condamnés par le Magistère de l'Église. C'est le Concile de Latran en 649 qui l'a défini ainsi : « Si quelqu'un ne confesse pas que la très sainte Vierge Marie a conçu uniquement par l'opération du Saint-Esprit, qu'elle a enfanté Jésus-Christ d'une manière incorruptible, sa virginité demeurant entière, même après son enfantement, qu'il soit condamné ».

Alors, mes bien chers frères, après ces considérations, puisque selon la remarque de saint Irénée, l'obéissance de la seconde femme répare la désobéissance de la première, comprenons que nous avons été arrachés à la dent du serpent infernal par l'obéissance de la très sainte Vierge, et saluons alors aujourd'hui l'aurore de notre délivrance. Dans quelques jours nous allons voir Notre Seigneur Jésus-Christ, le nouvel Adam, se faire obéissant jusqu'à la mort de la croix, et la liturgie pascale nous dira : « Ô felix culpa, Ô bienheureuse faute qui nous a valu un tel Rédempteur ». Eh bien, en cette fête de l'Annonciation, nous pouvons dire également : Ô bienheureuse faute, qui nous a valu la très sainte Vierge Marie, Mère de notre Rédempteur.

Ainsi, nous comprenons que la fête de l'Annonciation soit très importante, et même « difficile de célébrer dignement, nous dit le Père Faber, car c'est la fête de l'Incarnation ». L'Église en est consciente et c'est pourquoi tout en se glorifiant de cette maternité divine, Elle nous fait réclamer, dans l'Oraison Collecte, l'intercession toute-puissante de la très sainte Vierge Marie auprès de Dieu, auprès de son divin Fils.

Alors puisque l'Église nous fait demander ces grâces qui nous sont canalisées principalement par les sacrements, bienheureux fruits de la sainte Incarnation de Notre Seigneur et de sa Rédemption, demandons à la très sainte Vierge Marie, à l'Auguste Reine des Cieux les secours dont nous avons besoin pour continuer notre deuxième moitié de Carême et notre pèlerinage pour obtenir le Ciel.

Ainsi soit-il.

Abbé Michel Marchiset

Photocopiez et diffusez

Pour vous désabonner de « *L'enseignement hebdomadaire du maintien de la foi* », veuillez envoyer un mail à [mail@fidemservavi.info](mailto:mail@fidemservavi.info)